

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

PRESENTATION DES FONCTIONS ET TACHES

FONCTION : REALISATION	
ACTIVITES	TACHES
1 - PREPARATION des TACHES	1 : Préparer des matériels, des outillages et des matériaux 2 : Organiser un poste de travail
2 - EXECUTION	1 : Mettre en place, maintenir et déposer une signalisation temporaire de chantier 2 : Implanter une partie d'ouvrage simple. 3 : Réaliser des petits terrassements. 4 : Mettre en œuvre des matériels, des matériaux pour réaliser des ouvrages en béton armé et en béton précontraint 5 : Utiliser et entretenir des matériels et engins de chantier. 6 : Réaliser des ouvrages annexes 7 : Réparer des ouvrages existants
3 - CONTROLE des OUVRAGES	1 : Contrôler les ouvrages entre les phases de réalisation 2 : Contrôler l'ouvrage fini.

FONCTION : REALISATION

Activité : 1 PREPARATION des TACHES

Tâche 1 : Préparer des matériels, des outillages et des matériaux

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Équipement individuel.
- Consignes orales ou écrites.
- Localisation des ouvrages (P.P.S.P.S *, plans, etc.).
- Bon de livraison.
- Magasin de petit matériel, de produits consommables et de signalisation.

Autonomie :

- Seul ou en équipe dans le respect des consignes.

RESULTATS ATTENDUS :

- L'outillage préparé permet la réalisation de la tâche.
- La sécurité individuelle est assurée.
- Les matériaux et matériels nécessaires sont préparés et stockés conformément aux règles de sécurité.
- La conformité des matériaux et matériels est vérifiée par rapport au bon de livraison.
- Les anomalies sont transmises avec exactitude, clarté et précision à sa hiérarchie immédiate.

FONCTION : REALISATION

Activité : 1 PREPARATION des TACHES

Tâche 2 : Organiser un poste de travail

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Documents d'exécution (plans, P.P.S.P.S.).
- Consignes orales ou écrites.
- Matériel et outillage individuel et / ou collectif.
- Matériaux.
- Matériel de signalisation temporaire (éventuellement).

Autonomie :

- Seul ou en équipe.

RESULTATS ATTENDUS :

- Le mode opératoire est établi pour les opérations courantes.
- L'organisation du poste de travail permet de respecter et d'appliquer :
 - les règles de sécurité,
 - le mode opératoire prescrit ou choisi,
 - l'ergonomie, gestes, et postures.
- Les contraintes du chantier et de son environnement sont prises en compte : (usagers, riverains, ouvrages existants ou à réaliser, etc.).

* plan particulier de sécurité et de protection de la santé

FONCTION : REALISATION

Activité : 2 EXECUTION

Tâche 1 : Mettre en place, maintenir et déposer une signalisation temporaire de chantier

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Plans de situation et de balisage.
- Consignes orales ou écrites.
- Matériel de signalisation.
- Extraits de règlement, notices de sécurité, P.P.S.P.S.).
- Outillage et accessoires.
- Equipement de protection individuel (EPI) et de sécurité

Autonomie :

- Seul ou en équipe avec validation en fin d'installation par la hiérarchie.

RESULTATS ATTENDUS :

- La signalisation respecte les règles applicables au chantier (régime de circulation, travail de nuit, etc.).
- La signalisation est cohérente avec la signalisation permanente.
- La signalisation temporaire est déposée dans l'ordre prescrit et la signalisation permanente est rétablie.
- Le stockage de la signalisation temporaire est effectué.
- Les éléments défectueux sont signalés.

FONCTION : REALISATION

Activité : 2 EXECUTION

Tâche 2 : Implanter une partie d'ouvrage simple.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Documents d'exécution (plans).
- Consignes orales ou écrites (plans concessionnaires).
- Equerre optique, niveau optique, laser et petit matériel d'implantation (jalons, ruban, etc.).
- Equipement de protection individuel (EPI) et de sécurité.
- Références : Altimétrie, Planimétrie.

Autonomie :

- Sous la responsabilité du chef d'équipe, du chef de chantier ou du géomètre pour les opérations complexe.
- En autonomie pour les autres opérations (avec un aide si nécessaire) et validation du chef d'équipe.

RESULTATS ATTENDUS :

- L'exécution est conforme aux consignes reçues.
- L'implantation est lisible et durable.
- Les réseaux et ouvrages sont repérés.

FONCTION : REALISATION

Activité : 2 EXECUTION

Tâche 3 : Réaliser des petits terrassements.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Documents d'exécution (plans, schémas, P.P.S.P.S.).
- Consignes orales ou écrites (plans concessionnaires).
- Matériels (blindage, etc.) et engins (catégories 1 et 9).
- Implantation matérialisée ou références (altimétrie, planimétrie) mises en place.
- C.A.C.E.S. catégories 1 et 9 et autorisation de conduite.
- Manuels de conduite.

Autonomie :

- Seul pour les terrassements manuels.
- Avec un aide ou en tant qu'aide pour les terrassements mécaniques.

RESULTATS ATTENDUS :

- L'environnement n'est pas dégradé.
- Le fond de forme est compacté et ses caractéristiques dimensionnelles sont vérifiées.
- La réalisation du terrassement est conforme aux normes et règlement, aux règles de sécurité et aux consignes reçues.
- Le stockage ou l'évacuation des déblais tient compte de l'organisation du chantier.

FONCTION : REALISATION

Activité : 2 EXECUTION

Tâche 4 : Mettre en œuvre des matériels, des matériaux pour réaliser des ouvrages en béton armé et en béton précontraint

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Documents techniques (plan d'étaie, plan de coffrage, plan de ferrailage, P.P.S.P.S.).
- Consignes orales ou écrites.
- Implantation matérialisée.
- Matériel et engins de levage.
- Coffrages outils (glissants et auto-grimpants).
- Outillage et équipement individuel.

Autonomie :

- En équipe.

RESULTATS ATTENDUS :

- Les consignes et les règles de sécurité sont respectées.
- Les coffrages outils sont correctement positionnés et stabilisés.
- Les étais et les tours d'étaie sont correctement montés.
- La mise en place des armatures est conforme aux prescriptions.
- La mise en place des inserts (réservations, mannequins, etc.) est conforme au plan.
- La mise en œuvre du béton (coulage, vibration) est exécutée suivant les normes et règlements.
- Le décoffrage est effectué avec toutes les précautions.
- La mise en place des gaines et armatures de précontrainte est conforme aux prescriptions.

FONCTION : REALISATION
Activité : 2 EXECUTION
Tâche 5 : Utiliser et entretenir des matériels et engins de chantier.
CONDITIONS D'EXERCICE :
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents d'exécution.. - Matériels et engins (catégories 1 et 9). - C.A.C.E.S. (catégories 1 et 9) et autorisation de conduite. - Manuels du conducteur, carnets de bord et manuels de sécurité. - Notices de montage. - Equipement de protection individuel (EPI) et de sécurité. <p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec le concours du magasinier et / ou de sa hiérarchie pour les problèmes d'approvisionnement et de stockage du matériel. - Avec un mécanicien pour les opérations de maintenance ne relevant pas de l'entretien courant. - En autonomie pour les autres opérations avec un aide si nécessaire (niveaux)
<p>RESULTATS ATTENDUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état du matériel est vérifié, les anomalies sont signalées. - Le matériel n'est employé que s'il est conforme aux normes de sécurité. - Les protections individuelles et collectives sont mises en place. - L'approvisionnement et le stockage des consommables (filtres, carburant, etc.) et des accessoires sont prévus en toute sécurité et l'environnement est respecté. - Les engins et matériels sont utilisés conformément aux consignes des CACES 1 et 9 ainsi qu'aux prescriptions du P.P.S.P.S.. - Les anomalies en cours de fonctionnement sont signalées immédiatement.

FONCTION : REALISATION
Activité : 2 EXECUTION
Tâche 6 : Réaliser des ouvrages annexes.
CONDITIONS D'EXERCICE :
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents d'exécution, P.P.S.P.S.. - Consignes orales ou écrites. - Bétonnière, malaxeur, ou béton prêt à l'emploi (B.P.E.). - Matériel et outillage nécessaires au coffrage traditionnel simple. - Matériel et outillage nécessaires au ferrailage simple. - Références d'implantation mises en place. - Equerre optique, niveau optique, laser et petit matériel d'implantation - Matériel de signalisation. - Equipement de protection individuel (EPI) et de sécurité. <p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec un conducteur d'engins pour les catégories autres que 1 et 9.. - En autonomie pour la réalisation des ferrailages simples et des bétons courants.
<p>RESULTATS ATTENDUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La signalisation est mise en place. - Les ouvrages existants sont repérés, les ouvrages supports sont contrôlés et les anomalies sont signalées. - Le choix du type de coffrage et sa réalisation permettent le respect des cotes de l'ouvrage fini (stabilité, facilité de décoffrage, réemploi éventuel). - Le façonnage, la mise en place des armatures et le calage du ferrailage sont conformes aux plans. - La confection du béton respecte les prescriptions et permet des conditions de coulage optimales. - Les ouvrages maçonnés simples sont réalisés conformément aux normes et règlements et respectent les cotes imposées. - Les éléments préfabriqués sont positionnés en toute sécurité. Ils sont stables, correctement scellés ou liaisonnés et respectent les tolérances.

FONCTION : REALISATION

Activité : 2 EXECUTION

Tâche 7 : Réparer des ouvrages existants

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Documents d'exécution, P.P.S.P.S. et D.I.U.O.
- Consignes orales ou écrites (plans concessionnaires).
- Matériel de sondage, de repérage ou de contrôle des ouvrages.
- Matériels et matériaux nécessaires à l'intervention, avec les fiches techniques d'utilisation.
- Equipement de protection individuel (EPI) et de sécurité adapté à la tâche et / ou au produit.
- Extraits du rapport d'auscultation de l'ouvrage et croquis de repérage des désordres

Autonomie :

- Seul pour les travaux courants.
- En tant qu'aide pour les interventions faisant appel à des procédés ou produits spéciaux

RESULTATS ATTENDUS :

- Le désordre est repéré et signalé.
- La zone d'intervention est repérée, la signalisation et la protection sont mises en place.
- Les réseaux ou ouvrages enterrés sont repérés avant l'intervention.
- Les moyens de protection sont adaptés au risque.
- Les ouvrages sont réparés.
- L'intervention fait l'objet d'un rapport sommaire oral ou écrit.
- La remise en état des lieux permet de remettre l'ouvrage au Maître d'Ouvrage en toute sécurité et salubrité.

FONCTION : REALISATION

Activité : 3 CONTROLE des OUVRAGES

Tâche 1 : Contrôler les ouvrages entre les phases de réalisation

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Documents d'exécution, P.P.S.P.S.
- Extraits du Plan d'Assurance Qualité (P.A.Q.).
- Consignes orales ou écrites.
- Ouvrage existant.
- Matériel de mesure des distances, de contrôle des niveaux et des aplombs.
- Bons de livraison.
- Fiches de contrôle (point d'arrêt, etc.).

Autonomie :

- En autonomie pour les mesures et contrôles visuels simples.
- En temps qu'aide pour les contrôles plus complexes.

RESULTATS ATTENDUS :

- Les documents permettant le contrôle sont rassemblés.
- Les matériaux mis en place sont conformes aux prescriptions.
- Les dimensions et l'implantation des ouvrages sont conformes aux plans.
- Toute anomalie est signalée.
- Les documents de contrôle sont correctement renseignés avec l'aide de la hiérarchie.

FONCTION : REALISATION

Activité : 3 CONTROLE des OUVRAGES

Tâche 2 : Contrôler l'ouvrage fini.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Documents d'exécution.
- Extraits du Plan d'Assurance Qualité.
- Consignes orales ou écrites.
- Ouvrage existant.
- Matériel de mesure des distances, de contrôle des niveaux et aplombs.
- Fiches de contrôle, documents techniques.

Autonomie :

- En autonomie pour les mesures et contrôles visuels simples.
- En tant qu'aide pour les contrôles plus complexes.

RESULTATS ATTENDUS :

- Les documents permettant le contrôle sont rassemblés.
- Les dimensions et l'implantation des ouvrages sont conformes aux plans.
- Les aspects de surface sont contrôlés.
- Toute anomalie est signalée.